

Budget

Budget

Lors de la réunion du conseil Municipal du 30 juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé notamment sur le rapport d'orientations budgétaires 2020-2026, sur le Budget Primitif 2020 mais également sur la mise en place d'exonérations de redevances d'occupation du domaine public en faveur des commerces locaux, en soutien à la crise sanitaire.

> Rapport d'Orientations Budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires est un document obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants et contient les éléments de contexte propre à la préparation du budget primitif ; il présente des éléments rétrospectifs et prospectifs en matière de dépenses et de recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement et revient sur des indicateurs financiers propres à la comptabilité publique.

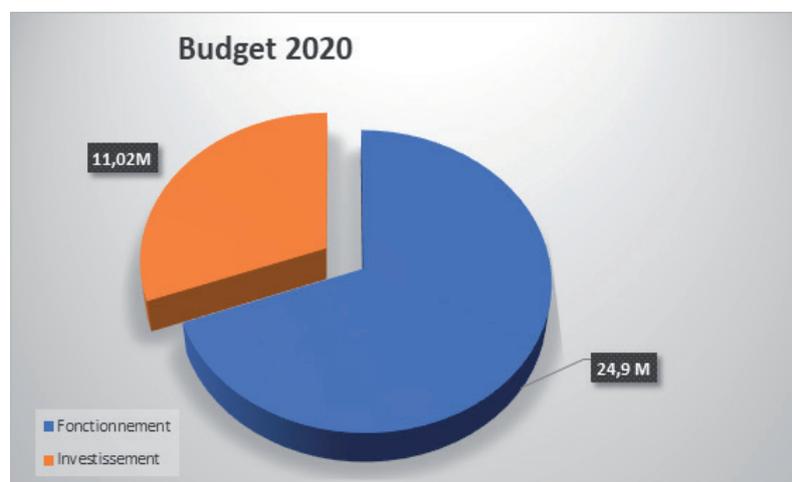
Parmi les éléments marquants la santé financière de notre ville, il est à souligner que :

- L'épargne brute est passée de 1,03M€ fin 2013 à **4,07M€ fin 2019**,
- L'épargne nette est passée de - 483 484€ fin 2013 à **2 649 244€ fin 2019**,
- L'endettement a diminué de plus de 12%, passant de **19,05M€ fin 2013 à 16,69M€ fin 2019**,
- La capacité de désendettement est passée de 18,4 années fin 2013 à **4,1 années fin 2019**,
- Les dépenses d'équipement ont triplé, passant de 2,1M€ en 2013 à **6M€ en 2019**,
- Les subventions perçues par la ville en 2013 s'élevaient à 123 854€ ; **là où celles de 2019 atteignent 1 328 292€**.

Vous retrouverez l'intégralité du Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 sur notre site internet www.berck.fr dans la rubrique « Vie Municipale – Budget ».

> Budget Primitif 2020 : un budget face à la crise sanitaire

- Le caractère balnéaire de notre ville implique une certaine dépendance à nos recettes touristiques tels les produits de jeux de casino, la taxe de séjour ou l'occupation du domaine public.
- C'est une situation propre aux stations de tourisme classées et l'impact pour notre ville est assez considérable : **en plus des 200 000€ de dépenses liées aux mesures sanitaires du COVID, le budget 2020 intègre une perte prévisionnelle de recettes à concurrence de 1,7 millions d'euros.**
- Mais le budget 2020 se veut toujours ambitieux, tant dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement que pour le programme d'investissement, moteur de l'économie locale. Il respecte également le contribuable avec **une 7^{ème} année consécutive sans augmentation des taux des taxes locales**, malgré la diminution de nos recettes.
- **Budget Primitif 2020 : 35 928 891,49€**
- réparti comme suit :



Les recettes de fonctionnement, en diminution de 5,88% par rapport au budget 2019, sont impactées par :

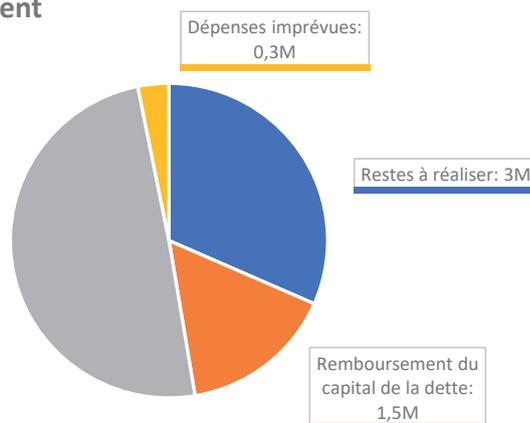
- Une diminution de plus de 0,6M€ de produits des services (dont la diminution des redevances d'occupation du domaine public),
- Une diminution des produits des taxes de séjour, prélèvement des jeux et droits de mutation de 0,46M€,
- Une diminution des dotations et participations de 0,25M€,
- Une diminution des produits de gestion courante de plus de 0,1M€,
- Une baisse des produits exceptionnels de 0,25M€,
- Une perte de 82 000€ au titre des atténuations de charges.

Pour équilibrer la section de fonctionnement, des efforts ont été apportés sur plusieurs postes de dépenses : les charges à caractère général (-0,1 M€), les dépenses de personnel (-0,55 M€), les charges de gestion courante (-0,4 M€) et le virement à la section d'investissement (-0,1 M€).

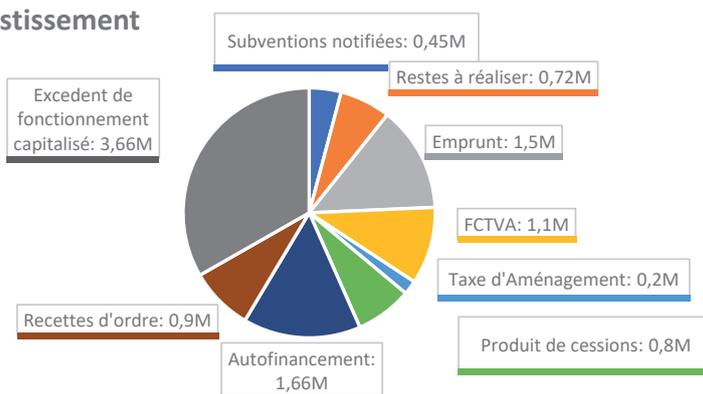
Dépenses d'Investissement

Programme de dépenses d'équipement
4,7M

La section d'investissement se décompose ainsi :



Recettes d'investissement



> Le programme de dépenses d'équipement pour **4,7 millions**, à savoir :

- **Front de mer**
inscription de 200 000 €
- **Base nautique Gérard Cauchois**
inscription de 150 000 €
- **Cœur de Ville place de l'hôtel de Ville**
inscription de 100 000 €
- **Voirie**
Les travaux de la Rue Michel Malingre inscription de 200 000 €
Carrefour Quettier / 8 Mai : 250 000 €
- **Garenne Orange**
réfection des trottoirs pour 300 000 €
- **5^{ème} année** du Programme Pluriannuel d'Investissement trottoirs et voiries 300 000€
- **Eclairage public**
dans le cadre du PPI en lien avec la Fédération Départementale de l'Energie : 100 000 €
- **Rénovation du Taxiway de l'aérodrome** : 100 000 €
- **Travaux sur les édifices culturels** : Travaux Eglise Notre Dame des Sables : inscription de 850 000 €
- **Travaux divers dans les écoles** : 70 000 €
- **Travaux sur les bâtiments municipaux** : 160 000 €
- **Aménagements des archives** : 100 000 €
- **Travaux sur les bâtiments sportifs** : Bardage et isolation du Palais des Sports : 450 000 €, Piste athlétisme : 900 000 €
- **Travaux divers sur les équipements sportifs** : 70 000 €
Création de box au Centre équestre : 50 000 €
- **Boulevard de Paris** : travaux d'aménagement des espaces publics : 30 000 €
- **Equipements** : 120 000 € dédiés au renouvellement des véhicules et provision gros matériel, 80 000 € dédiés à l'informatique, 50 000 € pour le renouvellement des illuminations, matériels accessibilité plage
- **Acquisitions de terrains et soultes** : 85 000 €